

**UN AGENT OU UNE AGENTE DE COLLECTE DES DECHETS CONDUCTEUR/RIPEUR OU
CONDUCTRICE/RIPEUSE
Au sein du service collecte**

**Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux
Par voie statutaire ou à défaut contractuelle**

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km2 et regroupe 100 000 habitants.

Rattaché au coordinateur technique, vous serez chargé de :

MISSIONS

En qualité de conducteur ou conductrice poids lourd :

- Préparer et contrôler le véhicule,
- Enlever, collecter les déchets ménagers et assimilés en suivant le circuit de collecte défini par la hiérarchie,
- Surveiller les risques liés à la circulation, à la collecte, ou au déchargement,
- Veiller à la sécurité des ripeurs,
- Signaler les dépôts sauvages,
- Remplir les documents de suivi (renseigner kilométrage, tonnage, dysfonctionnements...).
- Décharger le contenu du véhicule à la fin de la tournée au centre de tri, ou au quai de transfert selon le produit collecté,
- Apporter une aide aux ripeurs en cas de nécessité.

En qualité de ripeur ou ripeuse :

- Enlever, collecter les déchets ménagers et assimilés,
- Enlever, collecter les encombrants,
- Surveiller les risques liés à la circulation, à la collecte, ou au déchargement, assister le conducteur dans ses manœuvres,
- Signaler tous problèmes (dépôts sauvages, bacs abîmés, tagués, points d'apport sales...),
- Remplir les documents de suivi et renseigner les statistiques de tonnage,
- Nettoyer, entretenir le matériel de collecte ainsi que le centre technique intercommunal.

Entretien, suivi et nettoyage du matériel de collecte :

- Nettoyer quotidiennement les véhicules et le matériel de collecte,
- Entretenir et assurer la petite maintenance des véhicules de collecte (graissage, nettoyage, éclairage...),
- Contrôler le bon fonctionnement des organes de sécurité des véhicules avant et après chaque tournée,
- Vérifier le carnet d'entretien des véhicules.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Port des EPI obligatoire,
- Travail en extérieur, station debout prolongée, fréquente,
- Manipulation de petites charges et de produits pouvant être toxiques,
- Horaires de travail de 04h45 à 12h15 du lundi au samedi, 5 jours/semaine avec 2 jours de repos hebdomadaire,
- Dépôt basé à Mouans Sartoux.

COMPETENCES, QUALITES

- Connaissances des fonctions élémentaires des appareillages de collecte, des règles d'hygiène, des méthodes et techniques de bascule, de propriété et dangerosité des déchets,
- Travail en équipe, sens du service public, de la ponctualité,
- Permis poids lourd, FIMO et FCO apprécié.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports.

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 10 février 2026 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Sémaré - BP 91015 - 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 - www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr